



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 29 juin 2016

Comité régional de concertation nitrates du 29 juin 2016 :

la qualité de l'eau poursuit son amélioration en Bretagne

L'amélioration de la qualité de l'eau pour le paramètre « nitrates » se poursuit dans l'ensemble des départements bretons, grâce aux efforts de toutes les parties prenantes. Les membres du comité régional nitrates réunis le 29 juin à la demande du Préfet de région ont tenu à souligner cette évolution encourageante. Les taux de nitrates dans les eaux bretonnes ont ainsi retrouvé des niveaux proches de ceux constatés à la fin des années 80, un peu supérieurs à 30 mg/litre en moyenne.

Cependant, la qualité de l'eau n'est pas encore suffisante pour satisfaire à la totalité des caractéristiques de bon état des eaux tels qu'ils sont définis dans le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Loire-Bretagne. C'est ce qui ressort de l'analyse des données les plus récentes (2014-2015) des taux de nitrates dans les eaux superficielles et souterraines réalisée par la direction régionale de l'environnement (DREAL).

La réunion de concertation organisée le 29 juin par le préfet de région dans le cadre de la révision des zones vulnérables du bassin Loire-Bretagne a conduit à proposer le maintien de l'ensemble de la Bretagne en zone vulnérable pour quatre années supplémentaires.

Les différentes parties s'accordent à poursuivre les efforts entrepris pour que les concentrations en nitrates dans les eaux poursuivent leur baisse dans les années à venir, grâce aux différents moyens incitatifs, contractuels et réglementaires mis en œuvre.

Ce comité régional a par ailleurs été l'occasion de présenter les premiers résultats de l'analyse des déclarations de flux d'azote total épandu dans les exploitations agricoles bretonnes en 2014-2015. Ces résultats sont globalement en baisse par rapport à ceux de l'année de référence (2013-2014) dans les quatre départements bretons.